

Cote du document: EB 2017/122/R.40
Point de l'ordre du jour: 14
Date: 1^{er} décembre 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Synthèse du président de la Consultation: Troisième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis
Directeur du
Bureau des partenariats et de la mobilisation des
ressources
téléphone: +39 06 5459 2705
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Gulmira McHale
Responsable principale des partenariats et de la
mobilisation des ressources (reconstitution)
téléphone: +39 06 5459 2732
courriel: g.mchale@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-deuxième session
Rome, 11-12 décembre 2017

Pour: Information

Synthèse du président de la Consultation: Troisième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

Conformément à la Résolution 195/XL relative à l'établissement de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), qui prévoit que le Conseil d'administration soit tenu informé de l'avancement des délibérations de la Consultation, on trouvera ci-joint, en annexe au document, la synthèse du président sur la troisième session de la Consultation sur FIDA11.

Cote du document: IFAD11/3/INF.2/Rev.1
Date: 30 novembre 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Synthèse du président de la Consultation: Troisième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

Note aux membres de la Consultation

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McCinnis
Directeur du Bureau des partenariats
et de la mobilisation des ressources
téléphone: +39 06 5459 2705
courriel: l.jimenez-mccinnis@ifad.org

Gulmira McHale
Responsable principale des partenariats
et de la mobilisation des ressources
(reconstitution des ressources)
téléphone: +39 06 5459 2732
courriel: g.mchale@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA –
Troisième session

Rome, 19-20 octobre 2017

Pour: Information

Synthèse du président de la Consultation: Troisième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

I. Introduction

1. Les membres de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), la direction et le personnel du FIDA, ainsi que des observateurs de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement et autres invités, se sont réunis à Rome, au siège du FIDA, les 19 et 20 octobre 2017, pour la troisième session de la Consultation sur FIDA11.
2. Les documents suivants, établis par la direction du FIDA, ont été examinés et ont fait l'objet d'une discussion: i) Rapport sur le Cadre de gestion des résultats de FIDA11; ii) Cadre financier et hypothèses financières pour FIDA11; iii) FIDA11 – Multiplier les partenariats pour accentuer l'impact du FIDA au niveau des pays et sa présence sur la scène internationale; iv) Transversalisation des questions relatives au changement climatique, à la problématique hommes-femmes, à la nutrition et aux jeunes; v) Projet de rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA; et vi) Projet de résolution sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA. Le Bureau de l'évaluation du FIDA (IOE) a également présenté un exposé consacré au Rapport annuel 2017 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA.

II. Résumé des débats

Remarques liminaires et adoption de l'ordre du jour

3. Le président de la Consultation et le Président du FIDA ont prononcé des déclarations liminaires. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste C ont fait valoir à quel point il était important d'atteindre un niveau-cible de reconstitution des ressources plus élevé au titre de FIDA11 et de préserver le caractère universel du FIDA. Les membres ont ensuite adopté l'ordre du jour sans y apporter de modification.

Rapport annuel 2017 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement et Cadre de gestion des résultats de FIDA11

4. Les membres ont accueilli avec satisfaction la documentation et les exposés présentés par IOE et la direction, et ont souligné l'importance du constat dressé par IOE en ce qui concernait l'efficacité, l'efficacités et la durabilité. Prenant acte des efforts entrepris pour mieux harmoniser les barèmes de notation d'IOE et ceux utilisés dans le cadre de l'autoévaluation du FIDA, ils ont demandé qu'à l'avenir la direction s'emploie à utiliser davantage les données d'IOE. Les membres se sont prononcés en faveur de la révision de la structure et de l'approche du Cadre de mesure des résultats, qui devient le cadre de gestion des résultats (CGR), ainsi que des liens établis avec les objectifs de développement durable (ODD), le Cadre stratégique du FIDA et la matrice des engagements de FIDA11.
5. Dans l'ensemble, les membres ont approuvé le choix des indicateurs et des cibles du CGR et se sont félicités de leur ventilation par sexe et par âge, et de la prise en considération d'autres priorités de FIDA11. S'agissant du ratio de cofinancement, ils ont demandé d'établir deux cibles, de manière à distinguer entre cofinancements internationaux et cofinancements de contrepartie nationaux, et d'envisager des moyens de mesurer le volume de ressources mobilisées auprès du secteur privé. La direction a pris note de ces souhaits et des autres demandes exprimées (notamment en ce qui concerne les cibles et les indicateurs relatifs aux

aspects suivants: questions foncières, nutrition, changements climatiques, efficacité, handicap, viabilité à long terme, utilisation des allocations du Système d'allocation fondé sur la performance, gestion des risques, transparence et intensité de l'impact), et elle a accepté de procéder aux modifications et d'ajouter des indicateurs et cibles, dans la mesure où il était techniquement possible de le faire. La direction a aussi pris note de la demande de ventiler l'allocation des ressources de base par catégories de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et par conditions de prêt. La direction a également pris acte des demandes préconisant de faire ressortir de manière plus explicite l'articulation entre le cadre et la transformation du monde rural, ainsi que de la mise en garde quant à la nécessité d'éviter de multiplier à l'excès le nombre d'indicateurs dans le CGR.

Cadre financier et scénarios financiers pour FIDA11, et taux de change effectifs à utiliser pour FIDA11

6. Scénarios proposés pour FIDA11. Les membres ont reconnu l'importance de l'action menée par le FIDA pour atteindre les ODD et faire face à la récente recrudescence de la faim dans le monde. Ils se sont déclarés satisfaits des trois scénarios financiers, saluant les efforts déployés par la direction pour concilier réalisme et ambition. Si certains ont fait part de leur crainte que le scénario à hypothèse médiane soit peut-être encore trop ambitieux compte tenu de l'évolution des taux de change et des difficultés budgétaires des États membres, d'autres ont appuyé avec force les scénarios à hypothèse médiane ou haute.
7. Confirmant que, sur le plan de la demande et des capacités, rien ne faisait obstacle à la réalisation des trois scénarios, la direction a instamment prié les représentants de plaider en faveur des scénarios à hypothèse médiane ou haute dans leur capitale. Elle a conclu qu'à ce stade elle avait l'appui des membres pour chercher à concrétiser le scénario à hypothèse médiane. Les niveaux cibles appropriés pour le programme de prêts et dons et les contributions seraient définitivement arrêtés en décembre, lors de la quatrième session de la Consultation.
8. Activités d'emprunt au cours de FIDA11. Les membres ont salué les efforts entrepris par la direction pour élargir et diversifier la base de financement du FIDA et pour intégrer les activités d'emprunt dans le cadre financier. Ils se sont dans l'ensemble déclarés favorables au Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables (PPCF), notant que celui-ci s'inspirait de la formule de l'Association internationale de développement et a pour objet de garantir le respect du principe d'additionnalité et de concilier les intérêts des partenaires qui consentiront ce type de prêts, du Fonds et des autres États membres. Les membres ont noté qu'il était important d'approuver sans tarder le Cadre des PPCF, y compris le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'élément de libéralité, tout en prenant acte des réserves exprimées par quelques-uns d'entre eux. Ils ont également noté qu'il serait possible de réexaminer ce cadre pour FIDA12.
9. Les membres ont demandé que la direction place au premier plan des priorités le renforcement des capacités internes de gestion des risques et l'élaboration d'un cadre de gestion des risques, et ils ont relevé l'importance des examens ou audits externes des systèmes de gestion des risques du FIDA.
10. Emprunts sur les marchés. Les membres se sont prononcés en faveur de la nouvelle version de la feuille de route pour la stratégie financière. Ils ont noté qu'au cours de la Consultation sur FIDA12 ils auraient la possibilité d'évaluer les progrès réalisés dans la préparation des activités d'emprunt sur les marchés et que, le cas échéant, la décision de commencer à emprunter sur les marchés serait subordonnée à l'approbation du Conseil des gouverneurs en 2021. La direction a souligné à quel point il était important que les membres soutiennent avec détermination la volonté du FIDA de commencer à emprunter sur les marchés, et elle s'est engagée à les tenir pleinement informés de la mise en œuvre de la feuille

de route; à cet effet, elle ferait appel au dispositif existant du Comité d'audit, elle fournirait à intervalles réguliers des informations actualisées au Conseil d'administration, et elle organiserait s'il y avait lieu d'autres concertations avec les membres. Les Coordonnateurs et Amis réfléchiront à la nécessité de mettre en place d'autres mécanismes de concertation avec les États membres sur la question de l'emprunt sur les marchés, que ce soit en constituant un groupe de travail ou sous une autre forme.

11. Les membres ont souligné qu'il importait d'analyser sous tous les angles les risques, les avantages et les inconvénients de l'emprunt sur les marchés, notamment en établissant des projections à long terme et en procédant à des tests de résistance. Afin de prendre pleinement en considération les observations de la Consultation sur FIDA11, la direction a proposé de reporter la présentation de l'étude de faisabilité des emprunts sur les marchés de décembre 2017 à avril 2018.
12. Soulignant l'importance de l'articulation entre le cadre de transition et les éventuels emprunts sur les marchés, les membres ont fait part du vif intérêt qu'ils attachaient au document d'orientation relatif au cadre de transition qui sera présenté au Conseil d'administration en décembre.
13. Taux de change pour FIDA11. Les membres sont convenus de conserver la méthode actuelle de fixation des taux de change appliquée aux fins de la reconstitution des ressources (en se fondant sur une moyenne sur six mois, d'avril à septembre 2017). Il a été décidé d'un commun accord que la méthode actuellement utilisée pour le calcul du taux de change serait passée en revue, et que le résultat de cet examen serait présenté au plus tard lors de la première session de la Consultation sur FIDA12.
14. Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Les membres se sont prononcés en faveur de la recommandation de la direction préconisant de conserver le cadre existant, et ils l'ont invitée à suivre de près l'évolution de la situation au sein des autres institutions financières internationales (IFI), faisant observer qu'une augmentation du nombre de pays surendettés pourrait entraîner un accroissement de la demande de dons au titre du CSD. Les membres ont prié la direction d'envisager des solutions qui permettraient à l'avenir de contenir les montants des contributions compensatoires au titre du CSD, y compris en procédant à un nouvel examen du CSD et de la politique en matière de dons.

Transversalisation des questions relatives aux changements climatiques, à la problématique hommes-femmes, à la nutrition et à la jeunesse

15. Les membres se sont déclarés très favorables à la philosophie générale de transversalisation des questions relatives à la nutrition, à la problématique hommes-femmes, à la jeunesse et aux changements climatiques, autant de thématiques qui sont au cœur des ODD. Ils ont particulièrement apprécié le fait que la jeunesse et l'emploi des jeunes figurent désormais parmi les aspects à prendre en considération de manière systématique, et ils ont appuyé les initiatives proposées dans ce domaine. Les membres ont préconisé avec insistance de porter une attention particulière aux jeunes femmes vivant en milieu rural, notamment les jeunes femmes autochtones. Dans la logique de l'évolution en faveur d'approches porteuses de transformations, les membres ont exhorté la direction à fixer des objectifs ambitieux pour les thématiques à transversaliser et à mettre au point de nouveaux plans d'action concernant les changements climatiques/l'environnement et la jeunesse, tout en précisant clairement les modalités de financement et de mise en œuvre des plans d'action existants et à venir. À cet égard, ils ont demandé que le CGR fasse plus clairement écho à ces thématiques. Les membres ont noté que l'approche proposée portera également sur les causes de la migration de détresse, et ils ont vivement recommandé de mettre cet aspect davantage en relief, en particulier en ce qui concerne les jeunes ruraux.

16. Faisant observer que ces thèmes faisaient également partie des priorités d'autres institutions, les membres ont exhorté la direction à collaborer étroitement avec les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR), entre autres, afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme intégré de transversalisation vecteur de transformations. Ils ont souligné combien il était important de participer aux discussions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur ces sujets et d'utiliser la position qu'occupait le FIDA au sein des instances mondiales qui traitaient de ces questions pour influencer sur les priorités mises en avant à l'échelle planétaire. Ils ont également insisté sur l'importance de la décentralisation pour contribuer à l'intégration de ces thématiques, car celle-ci permettrait de faciliter le dialogue avec les gouvernements et les partenaires de développement sur ces questions.

Multiplier les partenariats durant la période couverte par FIDA11

17. Les membres de la Consultation se sont dits très favorables à la philosophie générale de la mobilisation de partenariats préconisée pour FIDA11. Ils ont souligné qu'il importait d'adopter une approche stratégique et sélective des partenariats et ont appuyé l'élaboration de plans stratégiques de partenariat et de cofinancement et l'actualisation de la stratégie du FIDA concernant le secteur privé. Les membres ont reconnu l'importance de la décentralisation à l'égard des partenariats, compte tenu de la nécessité de s'adapter à la situation de chaque pays. Ils ont pris note du rôle prépondérant que les directeurs de pays étaient appelés à jouer à cet égard et insisté sur la nécessité de mettre en place des mesures d'incitation et de doter les équipes de pays de moyens appropriés. Les membres se sont félicités de ce que la direction se soit engagée à améliorer le suivi des partenariats et la mesure de leurs résultats.
18. Les membres ont approuvé la volonté de mener une collaboration fructueuse avec les autres IFI, les OSR et l'ensemble du système des Nations Unies, en particulier dans le contexte de la réforme des Nations Unies actuellement en cours. Ils ont également souligné les possibilités de collaboration avec des organismes bilatéraux et des instituts de recherche, ce qui constituait notamment un moyen de favoriser le rayonnement du FIDA. Les membres se sont exprimés en faveur du renforcement des partenariats avec le secteur privé, notamment dans le cadre du mécanisme de partenariat public-privé-producteurs, et ils ont déclaré attendre avec intérêt de recevoir de plus amples informations à propos du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises. Les membres se sont également prononcés en faveur des propositions visant à renforcer l'attention portée à la coopération Sud-Sud et triangulaire, et ils ont souhaité obtenir un complément d'information concernant le nouveau mécanisme qu'il était proposé de mettre en place à cet égard.
19. La direction a donné aux membres des informations complémentaires à propos de nombre des questions évoquées, précisant, entre autres, qu'une nouvelle stratégie concernant le secteur privé serait élaborée en 2018, que la distinction serait faite entre ratio de cofinancement international et ratio de cofinancement national dans les cibles du CGR, et que le FIDA était pleinement impliqué dans le processus de réforme des Nations Unies.
- Projet de rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA
20. Après avoir présenté le projet de rapport, la direction est revenue sur les précédents échanges à propos du CGR. Les membres se sont dits globalement en accord avec les dix messages mis en avant dans l'exposé, notamment l'importance accordée à la fragilité, qui constituait un enjeu transversal. Ils se sont déclarés satisfaits de la structure et du ton du document, soulignant que le résumé serait particulièrement important pour les responsables qui prenaient les décisions dans les capitales, et qu'il faudrait peut-être insister plus vigoureusement sur la question des migrations dans le rapport.

21. En ce qui concerne les autres éléments du rapport:
- a) Les membres se sont prononcés en faveur de la répartition proposée des ressources de base entre les différents groupes de pays et, notamment, de l'attribution de 90% de ces ressources de base à des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure¹. Cette répartition pourrait être reconsidérée au titre de FIDA12, à la lumière de l'évolution de la question de l'emprunt sur les marchés. Les membres ont sollicité des éclaircissements sur plusieurs points: la marge de manœuvre concernant cette répartition, la question de savoir si la part allouée aux situations de fragilité constituait un plafond, et les modalités pratiques de l'application des critères de sélection des pays.
 - b) Les membres ont réaffirmé leur appui à la décentralisation, tout en faisant observer qu'il importait de se doter de systèmes de contrôle interne adaptés.
 - c) Par ailleurs, les membres se sont déclarés favorables à la mise en place du mécanisme d'acompte pour la préparation des projets, en particulier pour les pays présentant des situations de fragilité, et ils ont souhaité obtenir des éclaircissements en ce qui concernait son financement.
 - d) La direction a pris bonne note des demandes à propos de la matrice des engagements et accepté de les prendre en considération, s'il y avait lieu, notamment en ce qui concernait les engagements ayant trait aux aspects suivants: la ventilation des données sur les résultats obtenus pour les personnes handicapées, les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, la suite à donner au rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, la participation du FIDA à la réforme des Nations Unies et la mise en œuvre de tous les aspects de la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité.

Projet de résolution sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

22. Les membres ont fait part de leurs observations concernant la nouvelle version du projet de résolution sur FIDA11, notamment à propos des délais dans lesquels les décisions relatives à l'emprunt sur les marchés devaient être prises et à la responsabilité de ces décisions, ainsi que la date à laquelle il serait souhaitable d'approuver les modifications nécessaires de l'Accord portant création du FIDA, et ils ont demandé des éclaircissements à propos d'un certain nombre d'autres points. Prenant note de ces observations, la direction a apporté les éclaircissements demandés.
23. La direction a accepté de reporter à la Consultation sur FIDA12 les modifications qu'il est proposé d'apporter à l'Accord portant création du FIDA afin d'autoriser le FIDA à emprunter sur les marchés de capitaux. Les membres ont souscrit à la proposition de la direction, qui suggérait de rechercher d'autres moyens d'exprimer le soutien vigoureux que les États membres apportent aux préparatifs de l'accès du FIDA aux marchés, et en particulier aux efforts que le Fonds déploie pour obtenir une cote de crédit élevée; ce soutien pourrait éventuellement s'exprimer dans la résolution sur FIDA11.

¹ Les expressions "ressources provenant de l'APD" et "ressources de base" ont été utilisées de manière interchangeable dans les documents soumis à la troisième session de la Consultation. Cependant, pour éviter toute confusion, on n'utilisera plus à l'avenir que l'expression "ressources de base", dont la définition figure dans la version actualisée du rapport de la Consultation sur FIDA11 [IFAD11/4/R.2]: "L'expression ressources de base est une définition employée par le FIDA, qui englobe les contributions de base aux reconstitutions des ressources, les contributions complémentaires non affectées, les remboursements du principal et des intérêts des prêts financés par ces ressources, ainsi que l'élément de libéralité des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables. "

24. Un membre a fait remarquer qu'il avait l'intention de donner 30% de sa contribution à FIDA11 sous forme de contribution contingente, comme il l'avait fait pour FIDA7 et FIDA8. La direction a accepté que la prochaine version de la résolution soumise à l'examen des membres de la Consultation mentionne la possibilité d'apporter des contributions contingentes.
25. La direction a confirmé que les observations reçues à propos des documents présentés à la troisième session, ainsi que du projet de rapport proprement dit, seraient intégrées dans la prochaine version du rapport et de la résolution sur FIDA11, dans toute la mesure du possible. Ces documents seraient disponibles sur la plateforme interactive réservée aux États membres pendant deux semaines, ce qui permettrait de recueillir leurs observations, avant la mise au point définitive du rapport et de la résolution et leur soumission à la quatrième session de la Consultation, en décembre.
26. La direction a également fait observer que d'autres occasions de débattre de toute question restée en suspens pourraient être organisées si nécessaire avant la quatrième session.
Déclarations finales
27. Pour conclure la session, le Président du FIDA a prononcé une déclaration finale et le président de la Consultation a présenté une synthèse.